

Etude n°1 : ETUDE DES PLANCHERS ALVEOLAIRES

Les documents que vous allez consulter sont les plans des pages 3/13 à 7/13 et l'Annexe 1 (p.10/13).

Les modes constructifs concernant les planchers de l'extension de l'hôpital ont fait l'objet de nombreuses discussions. Ils sont essentiellement de deux types : dalle pleine béton armé et dalle alvéolaire (avec béton complémentaire). Cette étude va vous permettre de justifier les choix retenus.

1.1. ETUDE DES DALLES ALVEOLAIRES

1.1.1. Justifiez l'utilisation de dalles alvéolaires pour la réalisation du plancher du local technique (voir plans du plancher haut du 1^{er} étage - p.4/13 et 6/13). Donnez deux critères de choix liés au bâtiment et à ses particularités.

1.1.2. Choisir le type de dalle alvéolaire (avec table de compression) à mettre en œuvre pour le plancher technique en tenant compte des caractéristiques du projet (voir plan p.6/13). Vous choisirez le produit dans la gamme proposée en Annexe 1 (p.10/13) et justifierez précisément par écrit votre choix.

1.1.3. Dans le cadre de la préparation des plans d'exécution, il vous est demandé de calculer l'espace d'appui nécessaire pour les dalles alvéolées retenues à la question précédente. Vous observerez les commentaires de mise en œuvre recommandée dans l'Annexe 1 (p.10/13) et procéderez à la détermination de cette valeur. (Nota : la mise en œuvre se fera sans lisse de rive)

1.2. ETUDE DE STRUCTURE DU PLANCHER HAUT DU RDC

La réalisation du plancher haut du RDC a fait appel à deux techniques de réalisation :

- dalle pleine béton armé entre les files Abis et C (e=200mm)
- dalles alvéolaires entre les files C et D (e=300mm)

1.2.1. Après avoir observé les documents p.5/13 à 7/13, justifiez le réseau de poutres présent à ce niveau.

1.2.2. Suite à cette analyse, en déduire maintenant pourquoi deux techniques de réalisation ont été retenues pour les dalles. Vous détaillerez votre réponse.

Etude n°2 : ETUDE DE LA COUPE 14-14 SUR SEUIL

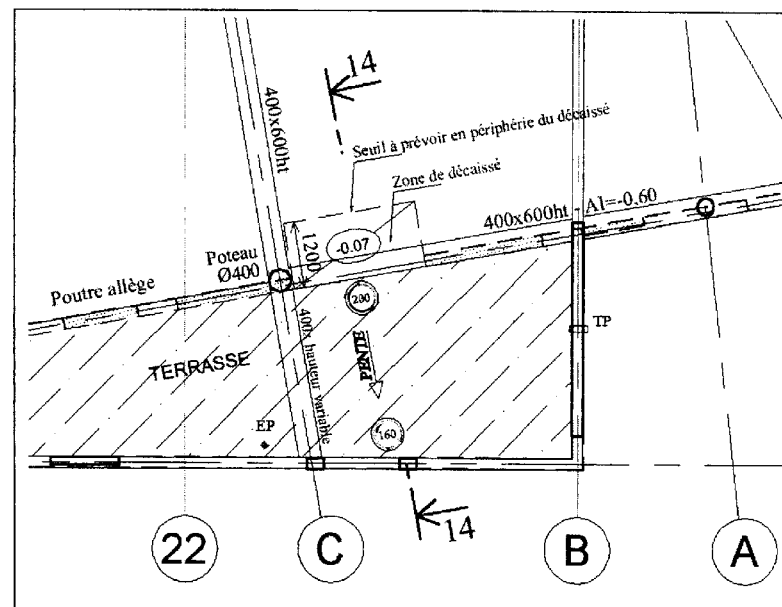
Nous allons nous intéresser à la coupe 14-14 repérée sur le plan de structure de la page 5/13 (PH RDC). Cette coupe est réalisée sur une entrée permettant de passer de la toiture terrasse accessible localisée au PH RDC à l'intérieur du bâtiment. Elle présente des caractéristiques au niveau de sa conception que vous allez étudier. Un détail complémentaire (échelle non normalisée) vous est présenté ci-dessous :

2.1. En observant ce détail, vous constatez qu'il y a une variation d'épaisseur pour le plancher béton armé au niveau de la toiture terrasse accessible. Justifiez cette variation.

2.2. Complétez la coupe 14-14 sur le document-réponse DR 1 p.11/13

Vous traiterez notamment le relevé d'étanchéité contre l'acrotère.

Vous utiliserez les données fournies ci-dessous et tiendrez compte des informations fournies sur le détail et la vue en plan du PH RDC.



Composition de la toiture-terrasse :

- étanchéité asphalté (e=20 mm) – équerres de renfort à prévoir au droit des relevés
- isolation de type ROOFMATE (e=80 mm)
- supports de dallettes (plots) de hauteur variable
- dallettes de béton (e=50 mm) de dimensions 500x500 – arase supérieure des dallettes : -0.02
- protection des relevés par solin
- point haut des acrotères situé au niveau +0,60.

La sous face de la dalle pour la toiture-terrasse sera située à -0,44 par rapport au niveau de référence.

Composition du décaissé (sur 1,20m de longueur) :

- étanchéité asphalté (e=20 mm) sur la longueur du décaissé jusqu'au seuil
- chape de protection (e=50 mm)

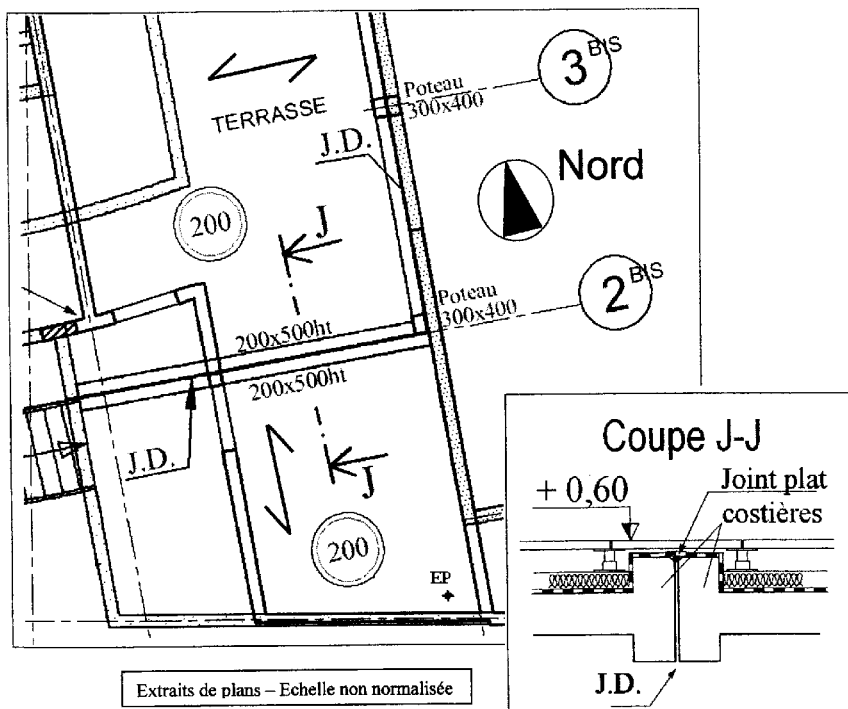
Etude n°3 : ETUDE DES LIAISONS SUR LE JOINT DE DILATATION

- 3.1. Donnez la définition et le rôle d'un joint de dilatation. Même question pour un joint de rupture.
- 3.2. Justifiez pourquoi un joint de dilatation (repéré JD sur les plans) et non un joint de rupture, a pu être réalisé pour séparer le bâtiment hospitalier existant de l'extension. (Voir localisation sur les plans de structure p.3 à 6/13) Vous tiendrez compte des informations données dans la présentation du projet (p.2/13) et des définitions.
- 3.3. Observez maintenant la structure porteuse proposée sur cet extrait du plancher haut RDC (p. 5/13) et la coupe J-J ci-dessous ; pour réaliser le joint de dilatation au niveau de la file 2bis, deux solutions ont été étudiées :

- la première (dessinée ici sur la coupe J-J) est constituée de deux poutres ;
- la seconde envisagée pourrait être réalisée au moyen de goujons assurant la liaison entre une dalle (située côté Sud) et une poutre.

Dessinez (à main levée) un croquis de cette seconde solution. Vous tiendrez compte des éléments de toiture-terrasse (et en particulier la continuité de l'étanchéité).

Comparez enfin avec la solution initiale (avantages/inconvénients).



Etude n°4: ETUDE DES ARMATURES DE LA POUTRE - FILE C

Nous allons définir le plan d'armatures de la première travée de la poutre file C du plancher haut du 1^{er} étage (p.6/13)

L'étude mécanique et le dimensionnement du ferrailage ont conduit aux valeurs récapitulées dans le tableau ci-contre :

Description de la Poutre	Appui 1 bis sur voile	Travée 1	Appui 3
Portées		5,80 m	
Armatures longitudinales supérieures	2 HA 12		2 HA32
Armatures longitudinales inférieures		1 ^{er} lit : 4 HA 32 2 ^{ème} lit : 4 HA 25	
Armatures transversales résistantes		Forme à définir 4 diamètre 10	

Les poutres file C sont constituées de soffites préfabriqués et d'une partie coulée en place.

Les conditions de fissuration sont considérées comme peu préjudiciables.

L'acier utilisé est de type Fe E 500 (S500) ; le béton aura une valeur de $f_{c28} = 30$ MPa.

L'ancrage des aciers longitudinaux sera assuré par des crochets à 135°. La profondeur d'appui est donnée égale à 150 mm sur les appuis 1bis et 3.

L'enrobage est fixé à 30 mm et pour le béton $c_g = 25$ mm.

Les aciers de montage seront incorporés à la préfabrication dans les soffites et constitués de barres HA12.

La profondeur des appuis (ou espace d'appui) des dalles alvéolaires (avec table de compression de 50mm) sera de 50mm sur la poutre (avec utilisation de lisse de rive) ce qui amène à une réflexion particulière pour la forme des cadres et autres armatures transversales.

Les espacements des cours d'armatures transversales seront déterminés en mm dont voici les résultats pour la travée 1 :

Répartition des armatures à partir de l'appui de rive 1bis dans la travée 1:

Première nappe à 50 mm de l'appui, puis : 3x110 ; 3x 130 ; 3x 160 ; 3x 200 ; 3x250 ; X ; X ; 350 ; 3x250 ; 3 x200 ;3x160 ;3x130 ; 60

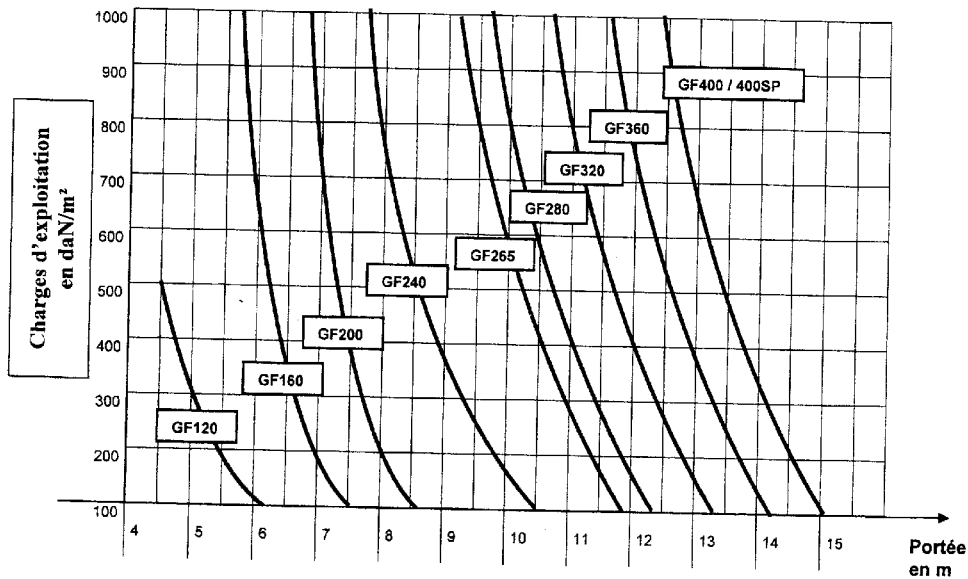
A partir de l'annexe E.1 , article E.1.3 du B.A.E.L., on vous demande de dessiner le plan d'armatures complet de la poutre pour la travée 1, y compris les aciers en chapeau sur les appuis 1bis et 3. Vous utiliserez le document réponse DR2 de la page 12/13.

A partir des informations laissées sur le document réponse DR3 (P.13/13), on vous demande de réaliser la nomenclature complète des armatures dessinées sur le DR2.

ANNEXE 1

DOCUMENTATION DALLES ALVEOLEES

ABAQUE DE DETERMINATION AVEC TABLE DE COMPRESSION



Nom	LA DALLE ALVEOLEE				SANS TABLE de compression		AVEC TABLE de compression (5 cm)	
	épais- seur	Module standard	Pds dalle seule	litrage joints	Pds du plancher fini	Affaibliss' acoustique indicatif	Pds du plancher fini	Affaibliss' acoustique indicatif
	cm	m	daN/ml	l/m²	daN/m²	dB	daN/m²	dB
GF 120	12	1,20	247	4,6	215	46	335	54
GF 160	16	1,20	300	7,1	265	50	385	56
GF 200	20	1,20	348	9,6	310	52	430	57
GF 240	24	1,20	415	11,6	375	55	495	60
GF 265	26,5	1,20	441	13,7	400	56	520	61
GF 280	28	1,20	453	14,2	415	56	535	61
GF 320	32	1,20	506	17,1	460	58	580	62
GF 360	36	1,20	569	19,5	510	58	630	62
GF 400	40	1,20	612	22,1	560	60	680	63
GF 400SP	40	1,20	702	23,1	640	63	760	66

Recommandations pour la pose des dalles alvéolées

La pose des dalles alvéolées sans lisse d'appui est possible à condition que les largeurs d'appuis soient supérieures aux valeurs nominales définies ci-dessous (voir schéma ci-dessous). L'espace d'appui est la profondeur devant être réservée, à la conception des appuis, pour permettre la pose des dalles alvéolées compte tenu d'obstacles éventuels et des différentes tolérances.

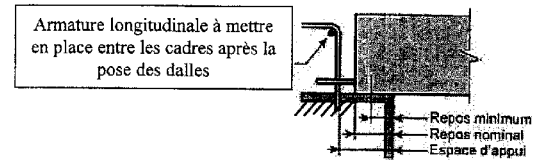
Définitions

Repos minimum: Valeur de repos sur appui en dessous de laquelle une lisse de rive est obligatoire.

Repos nominal: Valeur du repos sur appui indiquée sur le plan de pose.

Pour garantir le repos minimum, le repos nominal doit tenir compte des tolérances de fabrication des dalles et des tolérances d'exécution des ouvrages.

Espace d'appui: profondeur d'appui nominale devant être réservée pour permettre la pose des dalles alvéolées compte tenu d'obstacles éventuels (cadres de poutre par exemple) et des différentes tolérances.



La valeur de l'espace d'appui est la plus grande des 2 valeurs:

VALEURS A2 POUR SUPPORT BETON

- A1 (cm) = Pa / 1500 (Pa en daN/m est défini ci-dessous)
- A2 (cm) = donnée par le tableau ci-contre

L en m	Repos minimum	Repos nominal	Espace d'appui
L < 10	5	5	7
10 ≤ L < 12,5	4	6	8
12,5 ≤ L < 15	5	7	9
L > 15 m	6	8	10

En dessous de ces valeurs une lisse autostable le long de l'appui est obligatoire.

Méthode de calcul de Pa

Pa (daN/ml): charge transmise à l'appui en phase provisoire avec :

$$Pa \text{ (daN/ml)} = (1.35 \times G + 1.50 \times Qc) \times L/2$$

- G: Poids propre du plancher fini (avec ou sans dalle de compression) en daN/m²
- Qc: Charge conventionnelle de chantier en daN/m² : 50 daN/m² pour les planchers sans table de compression 100 daN/m² pour les planchers avec table de compression
- L: Portée en m